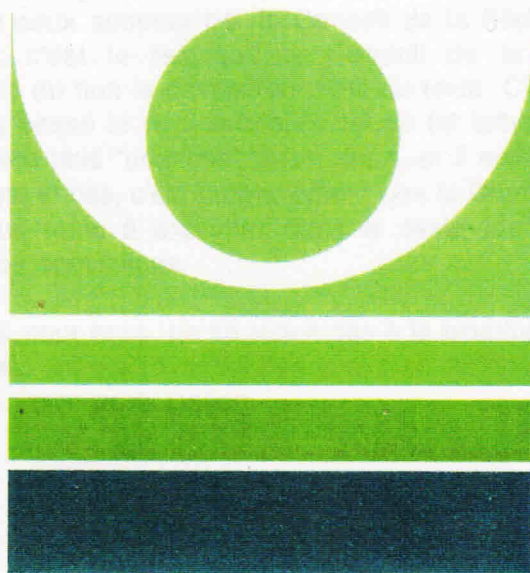


PREAMBULE

LIVRE BLANC

de la
Commission d'Ethique



FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE

47, RUE DE CLICHY, 75311 PARIS CEDEX 09 - TÉLÉPHONE (1) 44 53 47 00 - TÉLÉCOPIE (1) 42 81 40 01

PREAMBULE

Ce petit recueil rassemble des textes issus du travail de la Commission d'Ethique de la Fédération Protestante de France, qui se présentent comme des "éléments de réflexion". Ce ne sont pas des instructions données par quelque magistère, et nul d'ailleurs n'est habilité à représenter le protestantisme en matière d'éthique. Les "éléments de réflexion" n'ont de signification que comme des matériaux pour la formation d'une responsabilité qui reste celle de chacun, interprétant l'Evangile dans les situations de son existence.

Simplement, cette responsabilité ne se forme que dans le partage communautaire des voix : les textes que l'on trouve ici n'ont d'autre but que de favoriser ce partage et ce débat, où la communauté exprime sa propre concorde et accepte ses discordances. La Commission d'Ethique a toujours travaillé dans cet esprit, même si certains textes n'ont pas été poussés au point de perplexité ou de vérité où surgissent les dilemmes irréductibles. Nous avons d'ailleurs rédigé quelques règles de travail qui expriment ensemble cette prudence, ce sens de la pluralité des voix et ce désir de déplacer les questions, ce qui est parfois plus difficile que de déplacer les montagnes !

Tout cela est bien beau, dira-t-on, mais il n'empêche que la Commission est une petite équipe désignée "d'en-haut", et que dans le grand public ces textes apparaîtront comme "les " positions protestantes, avec cette difficulté supplémentaire que les médias comprennent mal des positions pluralistes et complexes, là où ils nous demandent de trancher. A cela nous n'avons rien à répondre, sinon à travailler davantage encore pour associer le plus possible de correspondants au choix, à l'élaboration et à l'évaluation des thèmes traités. C'est d'abord à tous ces correspondants actuels ou virtuels que ce Livre Blanc est adressé, pour créer une mémoire commune.

Une autre question peut se poser, celle de la différence entre les textes adoptés par la Commission d'Ethique et ceux adoptés par le Conseil de la Fédération. Ce qui explique cette différence de "dignité", c'est le fait que le Conseil de la Fédération, plus ou moins progressivement, devienne ou non le destinataire final du texte. C'est aussi le fait que le Conseil ait ou non expressément passé la commande de tel ou tel texte. Mais un texte adopté par le Conseil n'est pas forcément plus "unanime" qu'un autre, et il arrive qu'il soit adopté malgré une forte réticence. Quand c'est le cas, c'est probablement que la Commission n'a pas assez travaillé, non à polir le consensus mais à exprimer dans le texte les irréductibles divergences qui structurent néanmoins nos convictions.

Reste à dire que l'éthique, pour nous, ne se réduit pas à la bioéthique ou aux questions liées à la vie sexuelle. C'est ce que montrera l'éventail des textes en instance pour lesquels nous espérons maintenant votre avis et votre participation.

Olivier Abel
Président de la
Commission d'Ethique

REGLES D'ELABORATION DES POSITIONS ETHIQUES PROTESTANTES

- 1) Ne pas attendre l'actualité, mais agir, intervenir pour changer ce monde. L'éthique n'est pas seulement une réponse à une demande, ni l'expression d'une famille spirituelle (même si elle est parfois cela aussi).
- 2) Les questions adoptées comme sujet de travail peuvent venir du Conseil de la Fédération Protestante de France, mais aussi d'instances ou de personnalités (scientifiques, juridiques, éthiques) compétentes, et également du public, de ceux qui se sentent concernés. Peut-être, faut-il établir un fichier des uns et des autres et sélectionner l'ordre de priorité des thèmes en fonction des réponses à un questionnaire, à un sondage ?
- 3) Les "éléments de réflexion" éthiques sont la conjugaison de plusieurs sortes de "compétences" (au sens large du mot) :
 1. il y a celle des experts "techniques" du sujet considéré ;
 2. celle de tous ceux qui peuvent représenter ceux qui éprouvent le problème (comme agents ou comme patients) : militants associatifs, simples "praticiens", sociologues, etc.
 3. celle des éthiciens (au carrefour entre l'argumentation philosophique et la référence biblique) ;
 4. celle des juristes, qui veillent à l'articulation et à la différence entre droit et morale.

Toutes ces compétences doivent être présentes dans la Commission, mais il doit y avoir un fichier assez large de "consultants". Intégrer au maximum les informations en provenance d'autres instances protestantes européennes.

- 4) La référence commune aux Ecritures définit un espace de délibération où aucune interprétation ne saurait s'arroger le monopole de la légitimité. Nous sommes placés ensemble dans la responsabilité ouverte par le texte biblique et par l'Evangile.
- 5) La forme spécifique des positions protestantes serait en deux volets : construction d'un possible compromis ou accord (toujours plus profond et plus large qu'on ne l'imagine souvent), expression d'un éventuel différend (la pluralité est un témoignage si elle est "cohérente" et le différend fait apparaître des différences et des questions nouvelles). Souvent, il s'agit ainsi moins de répondre à une question que de substituer, à un débat qui nous semble mauvais ou faux, un débat meilleur ou plus juste. Notre communauté se définit parfois mieux par notre manière de débattre que par notre avis final.
- 6) Il n'y a pas de double-langage possible, c'est en parlant à l'extérieur des Eglises que l'on est entendu en leur sein ! Le langage devrait être assez clair et simple pour cela, sans craindre que le texte soit trop marqué par le style du (des) rédacteur. Mais l'attention au style ne saurait suppléer l'effort de présentation et de communication : quel support ? meilleure présentation, diversité de formes (déclarations, recueil d'avis, dossier de presse, formulation simple d'une phrase adressée à telle instance, ... etc.).
- 7) Vérifier la réception du texte et analyser les réactions. Faire un bilan critique de chaque publication.

Juin 1988

ECOLOGIE, PRODUCTION ET SABBAT

Périls écologiques et problèmes humains divers sont engendrés chaque jour par une civilisation que ses productions sans cesse croissantes engorgent bien souvent. Aussi tenons-nous à rappeler que :

1. La création de Dieu est une réalisation "bonne", voire "très bonne", confiée à l'homme pour qu'il la "garde, la cultive" et en fasse le lieu de relations partagées et de vies épanouies (Ge 2,15 ss). La responsabilité de l'homme, créé "à l'image et à la ressemblance de Dieu", consiste à répondre à cette vocation fondamentale, qui loin d'exclure la production y conduit sans toutefois se réduire à elle. C'est à travers le travail productif que s'exerce la responsabilité de l'homme, lestée d'un poids d'autant plus important que les moyens - notamment techniques - dont il dispose sont plus grands.
2. La mesure de cette responsabilité est exprimée par cela même qui la fonde. Créé "à l'image et à la ressemblance de Dieu", l'être humain est appelé à régler son activité sur l'activité divine elle-même. Or Dieu ne crée pas dans un délire mégalomane ; Il n'agit que par amour et avec le plus grand respect de sa créature. Il crée ainsi un monde qui lui est extérieur, un homme susceptible d'être un partenaire qui puisse aussi le contester, voire s'opposer à Lui. Ce partenaire libre fait bon usage de sa liberté en agissant "à Son image et à Sa ressemblance", c'est-à-dire en cultivant amour et respect de Dieu, des autres humains et de la création elle-même. La création apparaît alors comme une manière de partenaire de l'homme et non comme une matière brute taillable et exploitable à merci. L'activité humaine ne saurait s'exercer au dessus de la création, mais bien en son sein, avec elle et pour elle.
3. Cette activité doit prendre en compte l'ensemble des éléments sur lesquels elle intervient. Toute action se situe au cœur d'un ensemble plus ou moins cohérent et ne peut être isolée des multiples effets - directs ou indirects - qu'elle produit. Parmi ceux-ci, une attention particulière doit être accordée à tout ce qui touche au plus fragile, au plus petit ou au faible. Une chaîne en effet n'a que la force de son maillon le plus faible. Il en va de même de l'ensemble de la création considérée comme un tout.
4. L'homme lui-même appartient à l'ordre des vivants. Il en est profondément solidaire et sa responsabilité ne saurait s'exercer en dehors d'un respect profond et rigoureux de cet ordre. Ce respect, Dieu Lui-même en témoigne, lorsque selon l'histoire de Noé et le récit du Déluge (Ge 6-9), Il décide - même au plus profond de Sa colère - de protéger chaque espèce vivante sur terre. L'alliance qu'Il conclut alors avec l'humanité (elle aussi épargnée) tient en ce que - en Noé et à travers lui - Il confie aux humains l'arche de la vie, assaillie de toutes parts par les flots qui menacent de la détruire.

5. Dans cette optique, l'activité humaine ne peut plus être marquée du sceau d'un productivisme effréné se contentant de lui-même. Non pas que la production doive être méprisée, mais son essor sans limite ne peut être accepté comme le summum de ce à quoi l'homme est appelé. L'acte créateur de Dieu ne tend-il pas de lui-même vers le sabbat, qui l'accomplit en se révélant justement comme n'étant pas de l'ordre de la production (Ge 2,1 ss) ? Aussi est-ce en obéissant à un commandement qui l'appelle à ne pas toujours produire que l'homme peut comprendre le sens profond de sa propre activité. La seule production relève en effet de l'ordre de la comptabilité, du calcul, de la valeur marchande et de la rentabilité à cours terme.

A se replier sur elle, l'homme se condamne à n'avoir de relations que marchandes avec ses proches et avec son environnement et, finalement, à n'être lui-même qu'une marchandise. C'est pourquoi l'appel à cesser le travail, au coeur même du travail, se révèle fondamentalement salutaire. Il est expérience d'autre chose que la seule valeur marchande. Il est grâce, don gratuit et beauté gracieuse, accueil de l'autre dont la rencontre fait vivre. A travers cet accueil, chaque être humain est appelé à prendre de la distance par rapport à la réalité dans laquelle il est pris et qu'il subit toujours d'une certaine manière et, dans ce moment même, à voir et à goûter combien ce qui lui est offert est "vraiment bon".

25 juin 1990

SOMMAIRE

Préambule	2
Règles d'élaboration des positions éthiques protestantes	3
TEXTES DE LA COMMISSION D'ETHIQUE ADOPTES PAR LE CONSEIL DE LA FEDERATION PROTESTANTE DE FRANCE	
Biologie et éthique	5
Bilan et réflexions sur l'interruption volontaire de grossesse	9
L'homosexualité : éléments de réflexion	13
TEXTES ADOPTES PAR LA COMMISSION D'ETHIQUE	
Ecologie, production et sabbat	18
Euthanasie et assistance aux mourants	20
Responsabilité personnelle et responsabilité publique face au sida	23
Réponses au questionnaire du Sénat sur la bioéthique	25
L'étranger et l'éthique de l'accueil	28
Le sida, une commune condition	32
ANNEXES	
COMMUNIQUEES :	
Ethique dans le débat public	34
Bioéthique : la Fédération Protestante de France exprime sa satisfaction à l'annonce d'une loi cadre	35
Appel à la vigilance sur la brevetabilité du génome	36
L'automédication et les dépenses de santé	37
Liste des thèmes à traiter prochainement, les quatre secteurs de l'interrogation éthique	38
Liste des membres de la Commission	39
Liste des textes de membres de la Commission	40